

Entretien professionnel à la DGFIP : un droit pour les agents pas un simple outil de gestion

Chaque année, l'entretien professionnel est présenté comme un « temps fort » de la vie professionnelle des agents.

Pour la CFTC DGFIP, cet entretien doit avant tout rester un moment d'échange équitable, utile, respectueux, et non un exercice formel, standardisé ou instrumentalisé.

→ **Un entretien qui doit vous servir**

L'entretien professionnel n'est pas une formalité administrative.

Il doit permettre à chaque agent :

- ◆ de faire le bilan objectif de l'année écoulée ;
- ◆ de valoriser son travail, ses compétences et ses acquis professionnels ;
- ◆ d'exprimer ses difficultés, ses contraintes de travail, ses conditions d'exercice ;
- ◆ de formuler ses aspirations professionnelles (mobilité, évolution, spécialisation...) ;
- ◆ d'identifier ses besoins de formation.

👉 **C'est un droit, pas une faveur.**

→ **Des objectifs clairs, réalistes et discutés**

Les objectifs fixés pour l'année à venir doivent être :

- ◆ compréhensibles ;
- ◆ mesurables ;
- ◆ réalistes et atteignables ;
- ◆ définis sur une période précise.

⚠ La CFTC alerte sur la dérive consistant à fixer des objectifs irréalistes ou déconnectés des moyens, sous prétexte d'indicateurs nationaux ou de performance.

👉 **Les objectifs ne doivent pas être imposés unilatéralement.**
Il est primordial que l'agent soit associé aux objectifs définis.



Entretien professionnel à la DGFIP : un droit pour les agents pas un simple outil de gestion

📌 La position de la CFTC DGFIP

La CFTC revendique :

- ✓ un entretien professionnel utile, humain et sincère ;
- ✓ une évaluation objective et contextualisée ;
- ✓ des objectifs réalistes au regard des moyens ;
- ✓ une reconnaissance réelle du travail accompli ;
- ✓ un respect strict des droits des agents.

!! Ne négligez pas votre entretien. Avec le développement des recrutements au choix, il peut avoir une importance conséquente.

Les représentants CFTC Finances publiques sont à vos côtés pour vous informer, vous conseiller et défendre vos droits.

